

# Café de la paix Jeudi 6mai 18h sur l'autorité

**L'autorité demande de faire crédit à une hiérarchie. Dans une société égalitariste et individualiste comment légitimer cette hiérarchie ? Dans une société de consommation de masse comment obtenir une adhésion aux normes qui ne soient pas simplement momentanée et utilitaire ?**

## I définition de l'autorité

*En première approximation, néanmoins, la notion est relativement facile à définir : c'est, dit le Robert, le « droit de commander, le pouvoir (reconnu ou non) d'imposer l'obéissance » : l'autorité est donc une espèce de pouvoir, le pouvoir de commander. Ainsi se trouve d'emblée souligné le côté dissymétrique, hiérarchique, d'une notion qui met face à face ceux qui commandent et ceux qui obéissent. Mais étrange pouvoir, qui repose sur un droit, le droit de commander, lequel implique une revendication de légitimité. La question n'est pas troublante aussi longtemps qu'un pouvoir existant se trouve déjà légitimé. C'est le cas pour tous ceux dont on dit qu'ils exercent une autorité. Tout au plus leur demande-t-on d'avoir de l'autorité, c'est-à-dire la capacité de se faire obéir. On parlera ainsi de fonctionnaires qui manquent d'autorité. Mais nous nous sommes réfugiés dans la psychologie individuelle, voire sociale, en éludant la question de légitimité qui se dissimule derrière celle de capacité. L'individu le plus doué d'autorité commence à balbutier si on lui demande d'où, de qui il tient son autorité. Généralement, il répondra en désignant une autorité supérieure à la sienne, à savoir un individu ou une institution plus haut placée que lui, qu'on appellera pour cette raison une autorité, en entendant par là l'ensemble des organes d'un pouvoir déjà établi : autorité législative, autorité administrative, judiciaire, militaire, etc. Le terme autorité désigne alors une institution existante, « positive », incarnée dans des autorités, à savoir des personnes qui exercent le pouvoir au nom de l'institution. C'est pourquoi on les appelle à juste titre les autorités constituées. Si nous parlons encore de l'autorité de la loi, pour dédaigner la force obligatoire d'un acte de l'autorité publique, nous aurons à peu près fait le tour des définitions de l'autorité, autrement dit des significations qui toutes ensemble forment la polysémie cohérente du terme. En gros ces définitions suffisent à un fonctionnaire ordinairement couvert par l'une ou l'autre des autorités institutionnelles et des autorités personnalisées incarnant ces dernières. Lui-même peut à son tour commander, parce qu'il obéit et que trône au-dessus de sa tête l'autorité en son sens nu, tel qu'énoncé en premier lieu, « droit de commander, pouvoir (reconnu ou non) d'imposer l'obéissance ». Et la question sournoise vient à un esprit, qui n'a pas besoin d'être malveillant : d'où vient l'autorité en dernière instance ?*

P Ricœur, *le paradoxe de l'autorité*, le juste2, éditions Esprit p107

## II la légitimité

A) **Pour le réaliste** l'autorité est inséparable du pouvoir de commander et de se faire obéir  
-Cf le sociologue **Max Weber** qui évoque trois façons de se faire obéir

1) traditionnelle : autorité de l'éternel hier

2) Le charisme d'un individu= on obéit parce qu'on a foi en la personne (prophète, chef de guerre etc..)

3) autorité établie rationnellement par les lois.

-Cf le juriste **Kelsen**

*L'individu qui est, ou a une autorité doit avoir reçu le droit de donner des commandements obligatoires de sorte que les autres individus sont obligés d'obéir. Un tel droit ou pouvoir peut être conféré à un individu seulement par un ordre normatif. L'autorité est ainsi originellement la caractéristique d'un ordre normatif.*

Ex l'autorité d'un testament est liée à l'application des règles du code civil

Au moyen âge on pouvait porter plainte contre les sauterelles qui avaient détruit les récoltes dans la mesure où on croyait être soumis à un même régime de normes<sup>1</sup>

B) **Selon Hannah Arendt** la crédibilité attachée à l'autorité, qui semble perdue<sup>2</sup>, a été pensée par les romains qui se réfèrent à l'énergie de la **fondation de Rome**. Les romains distinguent le **pouvoir** de l'**autorité**<sup>3</sup>

*Puisque l'autorité requiert toujours l'obéissance, on la prend souvent pour une forme de pouvoir ou de violence. Pourtant l'autorité exclut l'usage de moyens extérieurs de coercition ; là où la force est employée, l'autorité proprement dite a échoué. L'autorité, d'autre part, est incompatible avec la persuasion qui présuppose l'égalité et opère par un processus d'argumentation. Là où on a recours à des arguments, l'autorité est laissée de côté. Face à l'ordre égalitaire de la persuasion, se tient l'ordre autoritaire, qui est toujours hiérarchique. S'il faut vraiment définir l'autorité, alors ce doit être en l'opposant à la fois à la contrainte par force et à la persuasion par arguments. (La relation autoritaire*

---

<sup>1</sup> 2 origines possibles d'autorité : l'autocratie ou hétéronomie liée à quelqu'un qui a su s'imposer , démocratie ou autonomie puisque les normes juridiques ont produites par ceux là mêmes qui leur sont soumis

<sup>2</sup> Pour éviter tout malentendu, (lié à la crise de l'autorité) il aurait peut-être été plus sage, dans le titre , de poser la question : que fut l'autorité ?- et non : qu'est-ce que l'autorité p121

<sup>3</sup> **Le pouvoir** correspond à l'aptitude de l'homme à agir de façon concertée. Le pouvoir n'est jamais une propriété individuelle ; il appartient à un groupe et continue à lui appartenir aussi longtemps que ce groupe n'est pas divisé. Lorsque nous déclarons que quelqu'un est « au pouvoir », nous entendons par là qu'il a reçu d'un certain nombre de personnes le pouvoir d'agir en leur nom. Lorsque le groupe d'où le pouvoir émanait à l'origine se dissout (potestas in populo - s'il n'y a pas de peuple ou de groupe, il ne saurait y avoir de pouvoir), son « pouvoir » se dissipe également. Dans le langage courant, lorsqu'il nous arrive de parler du « pouvoir d'un homme », du « pouvoir d'une personnalité », nous conférons déjà au mot « pouvoir » un sens métaphorique : nous faisons en fait, et sans métaphore, allusion à sa « puissance ».

**La puissance** désigne sans équivoque un élément caractéristique d'une entité individuelle ; elle est la propriété d'un objet ou d'une personne et fait partie de sa nature elle peut se manifester dans une relation avec diverses personnes ou choses, mais elle en demeure essentiellement distincte. La plus puissante individualité pourra toujours être accablée par le nombre, par tous ceux qui peuvent s'unir dans l'unique but d'abattre cette puissance, à cause justement de sa nature indépendante et singulière. L'hostilité presque instinctive du nombre à l'égard de l'homme seul a toujours été attribuée, de Platon jusqu'à Nietzsche, au ressentiment, à l'envie qu'éprouve le faible à l'égard du fort, mais cette explication psychologique ne va pas au fond des choses. Cette hostilité est inséparable de la nature même du groupe, et du pouvoir qu'il possède de s'attaquer à l'autonomie qui constitue la caractéristique même de la puissance individuelle.

**L'autorité**, qui désigne le plus impalpable de ces phénomènes, et qui de ce fait est fréquemment l'objet d'abus de langage, peut s'appliquer à la personne - on peut parler d'autorité personnelle, par exemple dans les rapports entre parents et enfants, entre professeurs et élèves - ou encore elle peut constituer un attribut des institutions, comme par exemple dans le cas du sénat romain (auctoritas in senatu) ou de la hiérarchie de l'Église (un prêtre en état d'ivresse peut valablement donner l'absolution). Sa caractéristique essentielle est que ceux dont l'obéissance est requise la reconnaissent inconditionnellement ; il n'est en ce cas nul besoin de contrainte ou de persuasion. (Un père peut perdre son autorité, soit en battant son fils, soit en acceptant de discuter avec lui, c'est-à-dire soit en se conduisant comme un tyran, soit en le traitant en égal.) L'autorité ne peut se maintenir qu'autant que l'institution ou la personne dont elle émane sont respectées. Le mépris est ainsi le plus grand ennemi de l'autorité, et le rire est pour elle la menace la plus redoutable.

Arendt, *Du mensonge à la violence*, Presses Pocket, coll. - Agor. ", 1972, p. 143-147.]

*entre celui qui commande et celui qui obéit ne repose ni sur une raison commune, ni sur le pouvoir de celui qui commande ; ce qu'ils ont en commun, c'est la hiérarchie elle-même, dont chacun reconnaît la justesse et la légitimité, et où tous deux, ont d'avance leur place fixée.) p123 (...°)*

*Le mot auctoritas dérive du verbe augere, « augmenter », et ce que l'autorité ou ceux qui commandent augmentent constamment : c'est la fondation. Les hommes dotés d'autorité étaient les anciens, le Sénat ou les patres, qui l'avaient obtenue par héritage et par transmission de ceux qui avaient posé les fondations pour toutes les choses à venir, les ancêtres, que les Romains appelaient pour cette raison les maiores. L'autorité des vivants était toujours dérivée, dépendante des auctores imperii Romani conditoresque, selon la formule de Pline, de l'autorité des fondateurs, qui n'étaient plus parmi les vivants. L'autorité, au contraire du pouvoir (potestas), avait ses racines dans le passé, mais ce passé n'était pas moins présent dans la vie réelle de la cité que le pouvoir et la force des vivants. Moribus antiquis res stat Romana virisque, selon les mots d'Ennius.*

*La caractéristique la plus frappante de ceux qui sont en autorité est qu'ils n'ont pas de pouvoir. Cum potestas in populo auctoritas in senatu sit, « tandis que le pouvoir réside dans le peuple, l'autorité appartient au Sénat 81 ». Parce que l' « autorité », l'augmentation que le Sénat doit ajouter aux décisions politiques, n'est pas le pouvoir, elle nous paraît curieusement insaisissable et intangible, ayant à cet égard une ressemblance frappante avec la branche judiciaire du gouvernement de Montesquieu, dont il disait la puissance « en quelque façon nulle \* », et qui constitue néanmoins la plus haute autorité dans les gouvernements constitutionnels p160-162*

*H Arendt la crise de la culture qu'est-ce que l'autorité ? Idées, Gallimard*

### **III domaines d'autorité**

#### **1) éducation<sup>4</sup>**

*A l'autre bout, dans la vie quotidienne la plus simple et la plus obscure, nous trouvons l'autorité du pédagogue. L'éducation consiste à enseigner à l'enfant un art de vivre et de penser, à conférer à ses comportements des plis marqués par l'habitude. Il y a du dressage dans l'éducation, au sens où il s'agit d'interdire et d'empêcher, même si, parce que l'enfant n'est pas un animal, il faut en même temps justifier et faire comprendre. Pourtant le pédagogue ne saurait utiliser seulement la contrainte ni la force. Et par ailleurs, il ne peut toujours convaincre par la raison, car l'enfant n'a pas encore toute sa raison. Il lui faut donc utiliser l'autorité qui consiste en une capacité d'obtenir certains actes et certains comportements par la simple suggestion. Dans l'autorité gît quelque chose de comparable à l'hypnose. Ici l'enfant s'oblige lui-même sur un commandement dénué de force. Sans doute la force plane-t-elle derrière comme une menace, ou, dans le cas de l'adolescent, d'autres menaces tout autant persuasives : une moindre reconnaissance ou une moindre affection de la part du détenteur d'autorité. Mais l'obéissance provient en même temps, ce qui est la même chose considérée positivement, de l'importance du lien entre les deux partenaires. L'enfant obéit parce qu'il aime et parce qu'il veut conserver*

---

<sup>4</sup> Le symptôme le plus significatif de la crise, et qui indique sa profondeur et son sérieux, est qu'elle a gagné des sphères prépolitiques, comme l'éducation et l'instruction des enfants, où l'autorité, au sens le plus large, a toujours été acceptée comme une nécessité naturelle, manifestement requise autant par des besoins naturels, la dépendance de l'enfant, que par une nécessité politique - la continuité d'une civilisation constituée, qui ne peut être assurée que si les nouveaux venus par naissance sont introduits dans un monde préétabli où ils naissent en étrangers.

**H Arendt, la crise de la culture, qu'est-ce que l'autorité ? p123**

*l'amour. Il s'efforce de ressembler à l'image qu'on lui propose parce qu'il repère dans cette image la figure de celui qu'il aime. Ici, l'autorité passe par l'affection et en général par des sentiments intimes. Elle invite à une reproduction : le pédagogue réclame, finalement, une ressemblance, en exhortant à certains comportements il tend un miroir. Et l'obéissance n'est possible ici que s'il y a lien d'affection, et si le détenteur d'autorité ne trompe pas - tromper consistant à dire : fais ce que je dis et non ce que je fais. L'autorité n'est donc pas extérieure, abstraite. Elle représente une relation dans laquelle les deux partenaires sont également impliqués. D'où la nécessité pour le détenteur d'autorité, comme le dit le sens commun, de « donner l'exemple », ce qui signifie bien présenter la figure vivante, en se risquant soi-même, du comportement réclamé par le commandement.*

Chantal Delsol : *L'autorité*, Que sais-je, p5<sup>56</sup>

## 2) le monde de l'entreprise

*....le cadre. Il lui faut se faire obéir sans exercer de coercition ni entrer dans de trop longues argumentations. L'obéissance doit être volontaire. Elle doit jaillir de la décision autonome de l'agent libre.*

*En pratique, les théoriciens du management ont développé toute une batterie d'outils pour obtenir des salariés qu'ils fassent spontanément ce qu'on attend d'eux sans que l'on ait à agiter des sanctions qui ne sont prises qu'en toute dernière extrémité. Cet appareil de pouvoir s'appuie sur trois dispositifs psychosociologiques majeurs bien connus de tous les spécialistes : la menace implicite, l'intérêt personnel et la poursuite du contrôle par le groupe.*

*On retrouve la menace sous sa forme explicite dans toutes les affaires de harcèlement moral qui ne sont souvent que le versant pathologique de comportements sociaux courants dans le monde des entreprises. Mais elle est, sous sa forme implicite, au cœur du salaire d'efficiency qui a si longtemps intrigué les économistes. On appelle ainsi ce dispositif qui amène les entreprises à payer leurs collaborateurs plus qu'ils ne valent sur le marché du travail. En augmentant le coût du licenciement, ce « sursalaire » incite les salariés à faire des efforts qu'ils ne feraient peut-être pas autrement.*

*La menace implicite plane également sur les périodes d'essai pendant lesquelles l'employeur peut à tout moment licencier un salarié sans préavis. Plusieurs études ont montré son efficacité qui repose sur l'incertitude qu'elle crée. Des économistes ont, ainsi, calculé que le nombre d'absences double une fois que le recrutement est définitif dans un établissement bancaire italien qui offre une garantie de l'emploi à vie après une longue période d'essai.*

*«L'appel à l'intérêt personnel apparaît dans toutes les pratiques conçues pour développer la motivation des salariés. Elle prend, on le sait, deux formes : les motivations extrinsèques (primes, augmentations de salaires, bonus de toutes sortes) et intrinsèques (goût du travail bien fait,*

---

5 Une chose est sûre, le comportement de l'enfant à l'école est lié aux rapports qu'il entretient au sein de sa famille. « Les parents doivent, dès les premières années, apprendre à se faire obéir, c'est-à-dire poser quelques interdits sur un fond général d'autorisations », martèle Daniel Marcelli, professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent au CHU de Poitiers. « Or, au lieu d'exercer une vraie autorité, beaucoup tentent de contraindre leur enfant par la violence ou par la séduction. Une fois le gamin arrivé à l'adolescence, la situation devient ingérable, tant pour eux que pour les enseignants », explique-t-il.

**Denis Peiron**, *Comment les «psys» analysent la violence scolaire*, La Croix, 7/04/2010

6 **L'autoritarisme** s'efface lorsque l'élève (re)trouve des raisons d'espérer grâce à un rapport enseignant-enseigné fondé sur la confiance dans le professeur. Il serait illusoire de croire que l'autorité synonyme de répression puisse être une réponse, surtout quand toutes les mesures de rétorsion du monde scolaire paraissent dérisoires aux yeux de ceux qu'elles prétendent ramener dans le droit chemin. Un élève inscrit dans une logique de l'échec, fortement influencé en cela par son environnement immédiat, ne s'inquiète ni des avertissements de discipline ou de travail que la communauté enseignante inscrit au bas de son carnet, ni même d'un renvoi définitif. Bien souvent, au contraire, cette exclusion lui permet de rejoindre un entourage familial déjà banni d'un système dans lequel lui aussi n'espère plus trouver sa place

**Olivier Tiersen**, *L'échec du bras de fer*, le monde de l'éducation mai 98

satisfaction d'avoir atteint l'objectif que l'on s'était fixé qui est la base du célèbre management par objectif, souci de sa réputation...).

La pression du groupe est également un mécanisme de gouvernement des salariés très puissant. Dans les organisations de type pyramidal, le sommet de la hiérarchie l'utilise pour contrôler les niveaux intermédiaires, cadres supérieurs et cadres moyens auxquels sont confiées des responsabilités d'encadrement. Comme l'a bien montré Chester Barnard, un cadre n'a dans les grandes entreprises d'autorité que si ses collaborateurs le veulent bien. « Ce sont, écrit-il dans un texte qui a marqué des générations de spécialistes du management et de sociologues, les personnes auxquelles un ordre s'adresse qui décident si cet ordre fait autorité ou non, et non pas "les personnes en position d'autorité" ou celles qui émettent ces ordres ». Or, ceux-ci n'obéissent pleinement à leur supérieur hiérarchique que s'ils ont le sentiment qu'il a la confiance de ses chefs. Si ce n'est pas le cas ou lorsque cela cesse de l'être, se met en place un mécanisme formidablement destructeur : dès qu'ils sont informés des réticences du sommet, les collaborateurs résistent, tardent à obéir à leur chef, entretenant en retour la défiance de la hiérarchie qui voit dans ces résistances la preuve qu'elle a raison de se méfier (« il ne tient même plus ses troupes... ») et augmente alors tout naturellement une surveillance que les collaborateurs interprètent, à juste titre, comme un signe de méfiance...

Les cadres tiennent leur pouvoir de la hiérarchie qui leur a confié le poste qu'ils occupent, mais ils ne peuvent l'exercer que si leurs collaborateurs le veulent bien : ils sont littéralement pris en tenaille. Ils le sont d'autant plus que les niveaux supérieurs de la hiérarchie sont toujours très attentifs à leurs comportements et n'hésitent pas à sanctionner ceux qui « manquent d'autorité » et utilisent trop souvent la sanction comme instrument de management. Les règlements d'entreprise donnent aux cadres toute une palette de sanctions : avertissement, blâme, mise à pied, licenciements, mais rares sont les entreprises qui aiment qu'on en abuse. Non seulement, elles donnent un surcroît de travail, rarement apprécié, aux directions des ressources humaines mais elles signalent l'incapacité à se faire entendre de manière plus douce.

Cette double contrainte est institutionnalisée dans des outils de management, comme le 360°, système d'évaluation qui consiste à demander à des supérieurs hiérarchiques, des collègues et des collaborateurs de juger un responsable. Elle est caractéristique des entreprises modernes et met en évidence le caractère très particulier de la manière dont l'autorité s'y exerce. Celle du supérieur hiérarchique peut être contestée et l'est régulièrement sans que celle de ses supérieurs le soient. C'est même tout le contraire : l'une des figures les plus courantes de la contestation dans les entreprises est l'appel aux niveaux supérieurs. Ce n'est pas l'autorité en soi que l'on met en cause, mais celle de tel ou tel cadre. On veut bien obéir, mais à quelqu'un d'autre.

**Girard B.,** *L'autorité est en crise partout, sauf dans... les entreprises*, Revue internationale de psychosociologie. 2007/2, Volume XIII, p. 163-176.

## IV dangers de l'autorité

### 1) autorité occulte des medias

L'opinion porteuse d'autorité passe ainsi par des acteurs, mais dont la multiplicité empêche qu'on les nomme. Il peut s'agir d'écrivains connus ou de personnalités du monde de la politique ou des affaires. Et surtout, d'acteurs du monde médiatique, que l'on croit volontiers porteurs de raison parce que leur visage ou leur voix sont repérables et connus. Il y aurait beaucoup à dire sur la manière dont notre contemporain lie la fréquence de la parole avec la véracité de la parole. Sur son habitude à identifier celui qui apparaît souvent, avec celui qui doit avoir raison. On observe là un brouillage du connu et du reconnu, ou, si l'on préfère, des deux sens différents du « reconnu ». Notre contemporain a tendance à « reconnaître », au sens d'accepter, d'avaliser, de cautionner, celui que tout simplement il connaît, ou qu'il « reconnaît » au sens de repérer. Comme si la fréquence de l'apparition sur les écrans était tout bonnement un indice de la justesse d'appréciation et de la sagesse du jugement. Cette identification révèle le trait le plus significatif de la « civilisation médiatique », qui ne signifie pas seulement que tout s'expose, se sait et s'étale, mais qu'une pensée ne peut acquiescer

*d'autorité si elle ne s'expose pas, et que corrélativement, confiance est donnée seulement à ce qui s'expose. Plus loin, il faut sans doute voir là l'expression d'une époque privée de références objectives, dès lors livrée, pour juger, à l'influence de ce qui se clame.*

*L'individualisme n'engendre pas, quoiqu'on croie, des citoyens sans référents, mais des citoyens abandonnés aux opinions les plus connues, et les plus répétées. Les détenteurs des opinions prestigieuses, des opinions qui font autorité, sont en général, ici, les maîtres de l'écran ou des ondes, soit que leur seul talent ait consisté à trouver leur place à l'écran, soit qu'ayant un message à délivrer, ils parviennent à le délivrer sur les écrans. Le caractère atomisé de la société moderne, où la place de village a disparu, permet naturellement cette nouvelle diffusion des influences.(...)*

*L'opinion répétée exerce une sorte de contrainte très étrange, où l'on repère une autorité occulte, et d'autant plus dangereuse qu'elle est occulte, c'est-à-dire sans détenteur personnifié, sans catéchisme officiel, par conséquent sans justification réelle, et sans prise sur la critique.*

Chantal Delsol, *l'autorité*, QS p 98

## **2) l'assujettissent aux systèmes d'autorité malfaisants**

*Tout être possède une conscience qui endigue avec plus ou moins d'efficacité le flot impétueux de ses pulsions destructrices. Mais quand il s'intègre dans une structure organisationnelle, l'individu autonome cède la place à une créature nouvelle privée des barrières dressées par la morale personnelle, libérée de toute inhibition, uniquement préoccupée des sanctions de l'autorité.*

*Jusqu'où peut aller une telle obéissance ? Dans le cadre de l'expérience, nous avons tenté à plusieurs reprises d'établir une limite. Les cris de douleur de la victime ont été insérés dans le déroulement des tests : ils se sont révélés insuffisants. L'élève a invoqué le mauvais état de son cœur : nos sujets ont continué à obéir aux ordres. Il a supplié qu'on le libère et ses réponses ne se sont plus inscrites sur l'écran de signalisation : peine perdue. Au départ, nous n'avions pas pensé devoir recourir à des procédés aussi radicaux pour provoquer le refus d'obéissance et chacun d'eux n'a été utilisé qu'après l'échec flagrant du précédent. Notre ultime tentative de limitation a été la variante Contact. Mais le tout premier sujet qui y a participé a pénalisé la victime dès que l'expérimentateur le lui a demandé et il a continué jusqu'au niveau maximum. Un quart de nos sujets se sont conduits de façon analogue dans cette variante.*

*Pour le promoteur de l'expérience, les résultats obtenus en laboratoire sont perturbants. Ils incitent à penser qu'on ne peut faire confiance à l'homme en général ou, plus spécifiquement, au type de caractère produit par la société démocratique américaine pour mettre ses concitoyens à l'abri des cruautés et des crimes contre l'humanité dictés par une autorité malveillante. A une très grande majorité, les gens font ce qu'on leur dit de faire sans tenir compte la nature de l'acte prescrit et sans être réfrénés par leur conscience dès lors que l'ordre leur paraît émaner d'une autorité légitime.*

*Dans un article intitulé « **The Dangers of Obedience** », Harold J. Laski écrit...*

*la civilisation est caractérisée, avant tout, par la volonté de ne pas faire souffrir gratuitement nos semblables. Selon les termes de cette définition, ceux d'entre nous qui se soumettent aveuglément aux exigences de l'autorité ne peuvent prétendre au statut d'êtres civilisés.*

*... Notre devoir, si nous souhaitons que la vie ne soit pas totalement dépourvue de sens et de valeur, est de ne rien accepter qui soit en contradiction flagrante avec nos principes de base pour la seule et unique raison que la tradition ou les conventions sociales ou l'autorité nous le prescrivent. Il peut arriver que nous nous trompions, mais toute possibilité d'exprimer notre moi authentique est dès le départ vouée à l'échec si les certitudes que l'on nous demande d'accepter ne coïncident pas avec celles que nous nous sommes forgées. C'est pourquoi, partout et toujours, la condition même de la liberté est une attitude de scepticisme général et systématique vis-à-vis des critères que le pouvoir veut imposer.*

Stanley Milgram Soumission à l'autorité Calman-Levy 1974 p234